

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2024

PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DES SOINS LIÉS AU TRAITEMENT DU CANCER DU SEIN - (N° 2643)

Commission	
Gouvernement	

RETIRED AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 40

présenté par
M. Roussel

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« , lesquels sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel